

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPEL-GUEZENEC EN DATE DU 06 FEVRIER 2017**

L'an deux mille dix-sept, le six février, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

**Etaient présents :** Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Philippe MOULINET, Annie LE GOFF, Jean-Marc LE SAINT, Joële GERVAISE, Loïc LE MARECHAL, Patricia LETEXIER, Jean-Paul LE CALVEZ, Joël BREXEL, Patricia GUYOMARD, Thierry ROGER, Claire MARTINEAU, Pauline TROADEC,

**Absent :** Aurélie LE GONIDEC

**Votants :** 14

**Secrétaire de séance :** Joële GERVAISE

### **1 – DEGÂTS DES SANGLIERS**

Monsieur le Maire rappelle que des dégâts sont régulièrement occasionnés par les sangliers, sur les cultures et les terrains des particuliers. Il précise qu'il a alerté et précisé la situation sur la commune, à la fédération des chasseurs et à la préfecture par courriers et échanges téléphoniques.

Monsieur le Maire donne la parole à Dominique LE SOUDER, Président de la Quemperroise. Dominique LE SOUDER précise que des battues sont régulièrement organisées sur la commune, mais le nombre de bracelets étant trop limité et le prix de ces derniers trop élevé, il va être difficile de réduire la population.

Une subvention exceptionnelle va être versée à la société de chasse.

### **2 – AMENAGEMENT DE LA PLACE DU CENTRE-BOURG ET DE LA PLACE SAINT-PIERRE**

Des demandes de subvention vont être sollicitées auprès de l'Etat (DETR, FPIL), auprès de l'Agence Technique Départementale (Amendes de Police), et auprès du Pays de Guingamp (Contrat de ruralité).

Accord unanime du conseil.

### **3 – AMENAGEMENT DES RUES DE L'EGLISE ET DU STADE**

Les travaux suivent leurs cours.

Monsieur le Maire précise que chacun doit rester à sa place, que les élus ne sont pas maîtres de la météo, ni des plannings des entreprises.

Au niveau des travaux 'rue du stade', il sera nécessaire de prendre un avenant car les canalisations d'eaux pluviales sont en très mauvais état.

Loïc LE MARECHAL s'abstiendra sur le vote de l'avenant.

#### **4 – CUISINE - SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire précise que la pose d'un extracteur dans la cuisine entraîne un nouveau gainage électrique. L'entreprise LE GOAZIOU a donc présenté un avenant de 5 32,25 €uros HT.

Philippe MOULINET, Thierry ROGER et Loïc LE MARECHAL s'abstiennent pour le vote de l'avenant.

Un avenant de l'entreprise CRLB LE BORGNE est adopté à l'unanimité pour un montant HT de 148,84 €uros.

Monsieur le Maire présente des devis pour la pose d'un nouveau parquet et la mise en place de fenêtres et portes (triple vitrage). Les membres du Conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à signer ces devis.

Des panneaux isolants et acoustiques seront également posés sur les murs de la salle polyvalente.

Les agents des services techniques ont démolit l'ancien parquet précise Monsieur le Maire.

#### **5 – VALIDATION DE LA CARTE DES ZONES HUMIDES**

Annie LE GOFF rappelle la procédure menée pour l'inventaire des zones humides. Elle propose que la carte soit validée, précise que la zone agricole n'est pas impactée.

Accord à l'unanimité pour la validation.

#### **w6 – DELIBERATIONS FISCALES**

Monsieur le Maire précise qu'on ne délibérera pas ce soir.

#### **7 – QUESTIONS DIVERSES**

Claire MARTINEAU demande qu'en est-il de l'avenir de l'épicerie ? Monsieur le Maire apporte quelques informations. L'épicerie est en vente sur le bon coin. Il a proposé pour en avoir parlé avec l'épicière, qu'elle propose une mise en location du fonds de commerce, elle ne serait pas contre. De ce fait, Monsieur le Maire a remis l'annonce avec une mise en location sur le bon coin, et là plusieurs personnes semblent s'y intéresser.

Monsieur le Maire rappelle qu'en tout état de cause, la municipalité prendra ses responsabilités quand il s'avèrera nécessaire.

Patricia GUYOMARD souligne que la Presse d'Armor a fait un bel article sur les travaux en cours.

Patricia LETEXIER demande si les tapis de sol demandés par un intervenant sont achetés ? Monsieur le Maire précise que 6 tapis ont été acquis.

Pauline s'interroge sur le Food Truck. Quand vient-il sur la commune ?

Fin de séance : 19h55